

Séance du Grand Conseil

Mardi 27 mars 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications  M. le Président salue à la tribune du public M. le député valaisan Narcisse Crétenand. En cours d'après-midi, il salue également le Comité de la Bourgeoisie d'Ayer et des anciens présidents de la commune, désormais comprise dans la nouvelle commune d'Anniviers, suite à la fusion.			
	2.	Dépôts  Interpellations: Véronique Hurni; Olivier Epars; Christine Chevalley. Motion: Mireille Aubert et consorts.			
RENV-CE	3.	(11_INT_622) Interpellation Stéphane Montangero - Demande de clarification concernant les critères utilisés par BVA pour octroyer des services gratuits aux associations (Pas de développement)			
RENV-CE	4.	(11_INT_623) Interpellation Philippe Grobéty - Comment et quand appliquer l'initiative Franz Weber sur les résidences secondaires? (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(11_INT_621) Interpellation Jérôme Christen - Violence sur les patinoires : l'exemple ne doit-il pas venir d'en haut? (Développement)			
RENV-CE	6.	(11_INT_624) Interpellation Stéphanie Apothéloz et consorts - Demande de précisions quant au respect de la loi sur l'égalité au sein des organismes conventionnés (Développement)			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	7.	<p>(445) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit additionnel de CHF 973'000.-- au crédit alloué par décret du 22 juin 2010 destiné à financer les bases de la cyberfiscalité de l'Administration cantonale des impôts (ACI)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté à l'unanimité sans discussion. Art. 2 accepté à l'unanimité sans discussion. Art. 3: amdt com accepté à l'unanimité. Art. 3 amendé accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 83 oui et 2 abstentions (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): art. 1, 2 et 3 acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité.</p>	DINF	Ansermet J.	
OA	8.	<p>(462) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit-cadre de CHF 15'200'000.- pour financer des travaux d'entretien de revêtements bitumineux et améliorer la sécurité et la qualité des routes cantonales(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté à l'unanimité sans discussion. Art. 2 accepté à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 93 oui et 4 abstentions (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): art. 1 et 2 acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 98 oui et 1 abstention.</p>	DINF.	Chapalay A.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 27 mars 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	9.	<p>(456) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 9'070'000.- pour financer l'extension de l'immeuble de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) à Yverdon-les-Bains(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée avec un avis contraire et quelques abstentions. Art. 1 accepté à l'unanimité. Art. 2 accepté sans discussion avec quelques abstentions. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est refusée par 59 non, 59 oui et 7 abstentions (majorité des trois quarts requise).</p>	DFJC.	Nicolet J.	
OA+M	10.	<p>(GC 173) Exposé des motifs et projet de décret fixant le montant des indemnités des membres du Grand Conseil pour la législature 2012-2017 (Suite des débats) (1er débat)</p> <p>(Suite du 1er débat): art. premier accepté. Art. 2: amdt Rau est refusé par 93 non, 17 oui et 7 abstentions. Art. 2 non amendé accepté à la majorité, avec 3 avis contraires et quelques abstentions. Art. 3 accepté. Art. 4: amdt com accepté avec un avis contraire et 2 abstentions. Art. 4 amendé accepté à l'unanimité. Art. 5 accepté. Art. 6: amdt com accepté à l'unanimité. Art. 6 amendé accepté. Art. 7 à 9 acceptés. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 96 oui, 1 non et 14 abstentions (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): art. 1 à 9 acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté à la majorité, avec quelques abstentions.</p>	GC	Renaud M.	

## Séance du Grand Conseil

Mardi 27 mars 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	11.	(11_MOT_145) Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts pour un crédit-cadre servant à la réalisation de projets liés à des infrastructures de transports et de mobilité  La transformation de la motion en postulat, demandée par M. le député Michele Mossi, est acceptée par 114 oui, 2 non et 7 abstentions. Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération totale de la motion (transformée en postulat) et renvoi au CE) sont refusées par 67 non, 62 oui et aucune abstention (classement du postulat). A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 69 non contre 63 oui.	DINF, DFIRE	Chollet J.L.	
RENV-CE	12.	(11_POS_258) Postulat Albert Chapalay et consorts demandant au Conseil d'Etat de présenter un rapport explicite sur les besoins d'équipement en matériel roulant et aussi pour les infrastructures des chemins de fer privés avec, notamment, un plan d'investissement adapté  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (prise en considération totale du postulat et renvoi au CE).	DINF	Jaquier R.	
TRAITE	13.	(11_INT_569) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christiane Jaquet-Berger - Qui est le pilote de Mobilis ?	DINF.		
RENV-CE	14.	(11_MOT_152) Motion Roxanne Meyer Keller et consorts au nom des député-e-s du district de la Broye-Vully demandant le déblocage des crédits nécessaires pour améliorer les infrastructures ferroviaires et routières dans la Broye-Vully  La transformation de la motion en postulat est acceptée par 101 oui, 5 non et aucune abstention. Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par 85 oui, 2 non et 18 abstentions (prise en considération totale de la motion transformée en postulat et renvoi au CE).	DINF, DEC	Haenni F.	
RENV-T	15.	(439) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à ratifier la nouvelle convention intercantonale sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (C-HES-SO) et Réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'interpellation André Chatelain et consorts du 24 mars 2009 sur l'intérêt du Canton de Vaud à rester membre de la HES-SO (09_INT_214)(1er débat)	DFJC.	Wehrli L.	03/04/2012

Séance du Grand Conseil

Mardi 27 mars 2012

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	16.	(440) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Doris Cohen-Dumani demandant au Conseil d'Etat un rapport sur les mesures visant à l'amélioration des relations entre l'enseignement privé et public ainsi que sur les problèmes posés par la territorialité dans l'enseignement public.	DFJC.	Calpini C.	03/04/2012
RENV-T	17.	(11_INI_043) Initiative législative parlementaire Jean Christophe Schwaab demandant une prime annuelle de 1080 francs pour tous les apprentis vaudois	DFJC	Chevalley C. (Majorité), Rochat N. (Minorité)	03/04/2012
RENV-T	18.	(11_POS_256) Postulat Stéphane Montangero et consorts - Développons des jardins scolaires pour étudier la saisonnalité et développer le goût de nos enfants !	DFJC	Chollet J.M.	03/04/2012
RENV-T	19.	(11_INT_499) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero - Le canton de Vaud peut-il aider à garantir l'aide à nos jeunes (et moins jeunes) au bout du fil en soutenant la prise en charge de Pro Juventute "Conseil + aide 147" ?	DFJC.		03/04/2012
RENV-T	20.	(11_PET_075) Pétition au Grand Conseil Vaudois - Pour le retrait immédiat du film controversé "Vol Spécial", de Fernand Melgar, des écoles publiques vaudoises	DFJC	Golaz F.	03/04/2012
RENV-T	21.	(11_INT_550) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz - Le Conseil d'Etat peut-il accepter que "Vol spécial", un film militant et manquant d'objectivité, soit présenté dans les écoles vaudoises ?	DFJC.		03/04/2012
RENV-T	22.	(11_INT_549) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sandrine Bavaud - "Vol spécial", un film documentaire de Fernand Melgar controversé. Comment se positionne le Conseil d'Etat?	DEC.		03/04/2012

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :